

AVIS DES SOCIETES

COMMUNIQUE DE PRESSE

**COMPANIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES
- ASTREE**

Siège social : 45, Avenue Kheireddine Pacha BP 780 - 1080 – Cedex

La Compagnie Astrée Assurances porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire, tenue le 09 juin 2026, a fixé le montant des dividendes à 3,000 dinars par action.

La date de détachement est fixée pour le 1^{er} juillet 2026.

Le règlement s'effectuera auprès des intermédiaires en Bourse et teneurs de comptes dépositaires des titres via Tunisie Clearing pour les titres qui y sont déposés.